



**Pascale Cantin, Pl. Fin.**

Représentante en épargne collective\*  
Planificateur financier  
Conseillère en sécurité financière

**Reneaud Cantin, C.A.**

Représentant en épargne collective\*

**Manuelle Cantin**

Conseillère en sécurité financière

**LAFOND**  
SERVICES FINANCIERS

## CHRONIQUE FINANCIÈRE

### DOSSIER PLANIFICATION FINANCIÈRE : SITUATION FINANCIÈRE

#### Votre situation financière comporte plusieurs volets :

Connaissez-vous la valeur nette de vos actifs ? Avez-vous déjà fait un bilan ? Celui-ci pourrait vous aider à avoir une idée claire de votre situation financière actuelle.

De plus, connaissez-vous votre coût de vie ou budget ? Fait sur une base annuelle ou mensuelle, le budget est un outil indispensable pour savoir où va votre argent. C'est une tâche qui demande un peu d'analyse, mais qui vous aidera à voir d'où vient votre argent et quelles sont les dépenses que vous faites avec celui-ci. Votre budget vous permettra d'estimer votre capacité d'épargne annuelle, afin de vous bâtir un patrimoine.

Avec une capacité d'épargne que vous aurez déterminée, il sera important de vérifier avec votre planificateur financier si celle-ci vous permettra d'atteindre vos objectifs à court, moyen et long terme. Votre planificateur financier pourra également vous conseiller selon vos objectifs et votre situation, pour

déterminer si vous devez prioriser le remboursement de vos dettes ou l'épargne.

Une autre décision qu'il vous faudra prendre sera de déterminer si vous devez cotiser à votre REER, faire des placements hors REER ou à votre CELI. Si vous avez des enfants, vous pourriez peut-être penser au Régime enregistré d'épargne études. Ceci dépendra évidemment de votre taux d'impôt marginal, mais aussi de plusieurs autres considérations à évaluer. De plus, pour choisir une stratégie de placement qui vous sera appropriée, votre planificateur financier devra tenir compte de votre profil d'investisseur qui comprend entre autres votre tolérance au risque, votre horizon de placement et vos objectifs d'investissement.

Nous avons tenté de faire un résumé de la situation financière, mais il ne s'agit évidemment pas d'une liste exhaustive des points à analyser. Le mois prochain, nous aborderons le thème de la situation fiscale.

\* Les placements en fonds communs sont offerts via Investia Services Financiers inc. (Investia). Aucune activité commerciale ne peut être exercée à titre de représentant d'Investia à moins qu'elle ne soit relative à la vente de fonds communs de placement. Les activités exclues comprennent notamment la vente, y compris tout conseil afférent, de tout produit d'assurance, service de planification financière. Par conséquent, Investia ne peut répondre ni être tenue responsable d'aucune activité commerciale pratiquée par votre représentant, qui est sans rapport avec le commerce de fonds communs de placement. Aussi est-ce à votre représentant que revient l'entière responsabilité de ce type d'activité.

Pour obtenir plus de renseignements concernant la planification financière,  
vous pouvez nous joindre au 418 839-6333 ou visitez notre site Web au [www.cantinservicesfinanciers.com](http://www.cantinservicesfinanciers.com)